

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 18 janvier 2023

Commission mixte de sécurité avec le gouvernement de Sainte-Lucie

Lors de la huitième commission mixte de sécurité qui s'est réunie le 14 décembre 2022 en Martinique, les représentants des autorités françaises et le gouvernement de Sainte-Lucie ont décidé de renforcer la coopération opérationnelle et technique entre les forces de sécurité des deux pays.

Dans ce cadre, le Général William VAQUETTE commandant la Gendarmerie de la Martinique et le général William DE MEYER du commandement de la gendarmerie outre-mer, se rendront à Sainte-Lucie le 27 janvier 2023 afin de remettre du matériel de police technique et scientifique à leurs homologues et mettre en place au sens de l'article 9 de la convention de Vienne, les premières patrouilles mixtes internationales entre la gendarmerie nationale, les policiers et les gardes-côtes de Sainte-Lucie.

Ce renforcement de la coopération bilatérale sera formalisé par la signature d'une convention technique entre la gendarmerie de Martinique, la police et les gardes-côtes de Sainte-Lucie.

Par ailleurs, un drone ainsi que du matériel dédié à renforcer les actes de police technique et scientifique sur les scènes de crime et d'analyse balistique seront offerts aux forces de sécurité de Sainte-Lucie. Chaque don de matériel sera accompagné par des actions de formation à leur utilisation.

Pour la première fois, le 27 janvier 2023, les militaires de la gendarmerie de Martinique se joindront à une patrouille en mer avec leurs homologues dans les eaux territoriales de Sainte-Lucie quand simultanément des policiers et des gardes-côtes de Sainte-Lucie participeront à une patrouille de gendarmes français au large du Marin.

Ces échanges ont vocation à se reproduire régulièrement sur terre et en mer pour renforcer la sécurité quotidienne et aider à l'interpellation des criminels agissant sur les deux îles.

